

QUATRE ANS DE GUERRE D'AGGRESSION TOTALE MENÉE PAR LA RUSSIE

COMMUNIQUÉ
PARIS, LE 11 FÉVRIER 2026

MANIFESTONS PARTOUT EN FRANCE AUTOUR DU 24 FEVRIER 2026 Pour une paix juste et durable en Ukraine

Le 24 février 2022, Vladimir Poutine ordonnait l'invasion générale de l'Ukraine pour que la Russie en prenne le contrôle.

Depuis lors, la LDH (Ligue des droits de l'Homme) dénonce cette guerre d'agression. Avec nombre de partenaires, elle a appelé la communauté internationale à intervenir pour obtenir le retrait total des forces russes, en utilisant tous les outils du droit international et de pressions économiques et diplomatiques, en donnant à l'Ukraine les moyens nécessaires pour résister militairement. Quatre ans après, bien davantage peut être fait, doit être fait.

Tout au long des derniers mois, l'offensive militaire de la Russie s'est élargie et se traduit depuis ces dernières semaines par la destruction des infrastructures énergétiques essentielles à la population. De surcroît, avec l'arrivée de Donald Trump, l'Ukraine est mise sous pression par les Etats-Unis pour, d'une part, abandonner à la Russie les territoires ukrainiens qu'elle occupe, ainsi que les territoires où se situent des lignes de défense essentielles et pour, d'autre part, lui céder le contrôle de ses ressources en matières premières.

Dans ce contexte profondément inquiétant, la dénonciation de l'agression doit s'amplifier, là-bas et ici. Il est important à cet égard que, le 17 mars 2023, la Cour pénale internationale (CPI) ait émis des mandats d'arrêt contre Vladimir Poutine et Maria Lvova-Belova, commissaire russe aux droits de l'enfant, pour leurs responsabilités dans les expulsions et transferts illégaux d'enfants d'Ukraine vers la Russie. En juin 2024, la CPI a également délivré des mandats d'arrêt à l'encontre de Viktor Sokolov, Sergueï Kobylach, Sergueï Choïgou et Valeri Guerassimov accusés de crime contre l'humanité. Ces responsables de premier plan d'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU ne sont plus assurés de leur impunité, même si certains Etats refusent d'appliquer ces mandats.

En Ukraine, le peuple poursuit son combat avec des soutiens internationaux, dont ceux de l'Union européenne, loin hélas, d'assurer les conditions nécessaires pour mener à une paix juste et durable, au respect de ses frontières internationalement reconnues.

C'est pourquoi, et afin de renforcer notre solidarité, la LDH appelle, aux côtés de nombreuses associations ukrainiennes et françaises, des syndicats et des partis politiques engagés aux côtés de l'Ukraine résistante, à participer aux initiatives en soutien au peuple ukrainien qui auront lieu partout en France.

A Paris, le 21 février à 14h, place de la République
Pour une paix juste et durable
Arrêt des bombardements
Troupes russes hors d'Ukraine
Solidarité avec la résistance ukrainienne
Pas de conditions imposées à l'Ukraine

